

News Release

Minister for
International
Trade



Communiqué

Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 049

Le 6 mars 1989

PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE 1989

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a donné aujourd'hui le coup d'envoi officiel du programme 1989 du Prix d'excellence à l'exportation canadienne.

Depuis sa création en 1983, le Prix a été décerné à quatre-vingts firmes canadiennes s'étant tout particulièrement signalées dans le domaine de l'exportation. Les ventes extérieures de produits et de services entrent pour plus du quart dans notre PIB. C'est dire le rôle considérable et toujours croissant tenu par les exportateurs dans l'économie du Canada, ainsi que son importance bien réelle pour le bien-être de chaque Canadien. Les résultats à l'exportation sont aussi un indice de vitalité et de compétitivité, tant de notre économie que des entreprises qui s'efforcent de relever les défis du marché international.

"La signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ainsi que les négociations commerciales multilatérales en cours, faciliteront et élargiront l'accès aux marchés. Grâce à cette double stratégie commerciale, de magnifiques débouchés s'ouvriront aux exportateurs canadiens", a déclaré le ministre Crosbie.

Et d'ajouter: "Les lauréats de ce Prix nous apportent la preuve que les exportateurs canadiens sont en mesure de faire face à la concurrence du marché mondial. Ils doivent leur succès éclatant à leur détermination et à leur esprit d'initiative".

Les sociétés qui exportent depuis trois ans au moins peuvent recevoir le Prix si elles répondent à l'une au moins des conditions suivantes:

.../2